

Découvrez l'édition 2024/2025 du Prix ALIMENTERRE !

Prix ALIMENTERRE

Valorisez vos initiatives jeunesse dans le cadre du Prix
ALIMENTERRE !



Le Comité Français pour la Solidarité Internationale, en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et des Forêts, valorise les initiatives des jeunes.

**ENVOYEZ-NOUS VOS PROJETS
AVANT LE 28 AVRIL 2025**

Règlement et récompense sur alimenterre.org

PARTICIPATION LIBRE ET GRATUITE



Avec le soutien financier de l'Agence française de développement, du fonds de dotation Blocop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, du fonds de dotation Equité Partagée, de la Fondation Léo Nature Jardin Bio et Vrai.

Conçu en 2012 par le CFSI, en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le Prix ALIMENTERRE offre un outil de mobilisation du public

jeune (14-25 ans) en faveur du développement de modèles agricoles et alimentaires vertueux, plus durables et plus solidaires. Ce partenariat permet à la fois de diffuser le prix dans tous les établissements de l'enseignement agricole en France et de donner un écho au sujet et aux lauréats auprès d'un large public.

Depuis 2018, le Prix **ALIMENTERRE** a évolué. Dans un objectif de capitalisation des initiatives contribuant au droit à l'alimentation, le CFSI en partenariat avec la DGER souhaite récompenser et valoriser les initiatives novatrices et / ou mobilisatrices mises en œuvre par les jeunes dans le cadre de leur parcours scolaire ou non, en prolongement du festival **ALIMENTERRE**.

Ces actions visent à impulser des changements durables au niveau des jeunes participants, des cibles, de l'établissement, des associations, des partenaires et du territoire. Les projets peuvent prendre différentes formes : réalisation de vidéo, organisation de conférences, accueil ou réalisation d'une exposition, animation dans un établissement, passage de la cantine en bio et équitable, réalisation d'ateliers, création de filières locales et équitables, échanges avec des acteurs internationaux, etc.

Depuis 2020, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire décerne des **open badges** à tous les participants de ce concours afin de valoriser leur acquis de compétence. Deux open badges sont disponibles : « Lauréat **ALIMENTERRE** » et « Citoyen **ALIMENTERRE**« .

Tentez votre chance pour devenir lauréat de l'édition 2025 en mettant en place un projet novateur en faveur du développement de systèmes alimentaires plus durables et plus solidaires !

[ici le règlement](#)